

# RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE ROUEN

BP 531 - 3 rue St Etienne des Tonneliers  
76005 ROUEN Cedex 2  
3617 INFOGREFFE - www.infogreffe.fr  
RIB : 17695 00900 04044977495 44  
Tel : 02.35.70.08.60

CABINET PINEL FRANCOIS  
14B RUE HENAULT  
BP 112  
76134 MONT ST AIGNAN CEDEX

V/REF :

N/REF : 2005 B 181 / 2007-A-4294

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE ROUEN certifie qu'il a reçu le 31/10/2007,

P.V. d'assemblée du 29/10/2007  
- Changement de gérant

Concernant la société

BOTAPIS  
Société à responsabilité limitée  
216 ROUTE DE DIEPPE  
76250 DEVILLE LES ROUEN

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-4294 le 31/10/2007

R.C.S. ROUEN 481 051 647 (2005 B 181)

Fait à ROUEN le 31/10/2007,

Le Greffier



"BOTAPIS"  
SARL au Capital de 7 500 €  
Siège Social  
216 Route de Dieppe  
76250 DEVILLE LES ROUEN  
  
RCS ROUEN 481 051 647

POUR COPIE *G&P B*  
CONFORME

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 29 OCTOBRE 2007**

L'an deux mille sept, le 29 Octobre à 11 heures, les Associés de la Société à Responsabilité Limitée "BOTAPIS", au capital de 7 500 € se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance.

**Étaient présents :**

- Monsieur Antoine JACOB.....	250 parts
- Monsieur Gérard VAN GHELUWE.....	85 parts
- La société JBV représentée par son Président, Madame Marie-José VAN GHELUWE.....	415 parts

---

**750 parts**

La séance est présidée par Monsieur Gérard VAN GHELUWE en sa qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents détenant la totalité des parts composant le capital social, l'assemblée est régulièrement constituée et peut prendre toutes décisions.

Le Président rappelle l'Ordre du Jour de la présente assemblée.

**ORDRE DU JOUR**

- **démission du gérant**
- **Nomination d'un nouveau gérant**

**Exposé :**

Monsieur Gérard VAN GHELUWE, Président de séance, prend la parole pour porter à la connaissance des associés qu'il souhaite mettre un terme à ses fonctions de gérant de la société qu'il exerce jusqu'à ce jour pour des raisons de convenance personnelle.

Il demande donc à l'Assemblée de bien vouloir procéder à la nomination d'un nouveau gérant pour assurer la gérance de la société.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée prend acte de la démission remise par Monsieur Gérard VAN GHELUWE de ses fonctions de Gérant à compter de la présente assemblée. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Bertrand GOLLE demeurant Hameau de Beaucamp – 76570 SAINTE AUSTREBERTHE (Seine Maritime) pour une durée indéterminée aux fonctions de Gérant de la Société en remplacement de Monsieur Gérard VAN GHELUWE, démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents après lecture.

***M. Antoine JACOB***

***M. Gérard VAN GHELUWE***

***Pour la SAS J.B.V.  
Mme Marie-José VAN GHELUWE***